CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E118529** **VALABLE JUSQU'AU** **11/02/2027**

ÉDITÉ LE 14/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013

Raison sociale : RODRIGUES NEUF ET RENOVATION

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

RUE SERGE DENIS
09000 FOIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOIX

Siret : 790 403 018 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7178175

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5609314604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5609314604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 05 61 03 85 18 **Fax :**

Portable : 06 74 50 63 70

Responsabilité légale :
RODRIGUES CHRISTIAN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.rodrigues-neuf-renovation.fr

E-mail : rodrigues-neuf-et-renovation@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 702 886 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	15/12/2022
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		15/12/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur	7	15/12/2022
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 14/10/2026 17:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E118529** **VALABLE JUSQU'AU** **11/02/2027**

ÉDITÉ LE **14/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013
Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOIX

Siret : **790 403 018 00027**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 7178175

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5609314604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5609314604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **RODRIGUES NEUF ET RENOVATION**

RUE SERGE DENIS
09000 FOIX

Téléphone : 05 61 03 85 18 **Fax :**
Portable : 06 74 50 63 70

Site Internet : http://www.rodrigues-neuf-renovation.fr
E-mail : rodrigues-neuf-et-renovation@orange.fr

Responsabilité légale :
RODRIGUES CHRISTIAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/12/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/10/2026 17:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.